

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 15 février 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LES RECOMMANDATIONS DES COMITÉS PARLEMENTAIRES—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Depuis deux mois, deux comités parlementaires, l'un des Communes et le second de l'autre endroit, ont présenté des rapports distincts sur la situation de nos effectifs militaires permanents et de nos troupes de réserve. Ces deux rapports précisent qu'il importe de renforcer et d'améliorer immédiatement nos effectifs militaires qui sont insuffisants et mal équipés, qui manquent de fonds, d'organisation et d'orientation. Étant donné que le déclin des forces armées depuis quelques années est directement attribuable à la négligence délibérée du gouvernement et que les deux rapports exhortent le gouvernement à accorder la priorité à nos moyens de défense, je propose, appuyé par le député de Simcoe-Nord (M. Lewis):

Que le premier ministre ordonne au ministre de la Défense nationale de préparer et de déposer un nouveau Livre blanc sur la défense aussitôt que possible et que le premier ministre annonce sans tarder qu'il s'engage à améliorer la situation, la capacité et le rôle des effectifs permanents et des troupes de réserve au Canada.

**Mme le Président:** Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LE DÉPUTÉ DE WINNIPEG-NORD-CENTRE

FÉLICITATIONS À L'OCCASION DE SA CONVALESCENCE—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je tiens à proposer, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, une motion qui, je l'espère et le présume, obtiendra le consentement des députés de tous les côtés. Étant donné que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) est en bonne voie de guérison et que, aujourd'hui, pour la première fois depuis des mois, il est en mesure de suivre les débats de la Chambre des communes de chez lui, je propose, appuyé par le député de Beaches (M. Young):

Que la Chambre félicite Stanley Knowles de ses capacités remarquables de récupération et lui souhaite de reprendre rapidement sa place à la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## LE LOGEMENT

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE REVENIR SUR SA  
DÉCISION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Étant donné que le Canada a besoin immédiatement d'un quart de million de nouveaux logements, madame le Président, et que les perspectives en 1982 sont pires qu'au cours des 20 dernières années, le nombre des nouveaux logements mis en chantier ne devant atteindre que 150,000, je propose, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que la Chambre exige que le gouvernement libéral actuel qu'il inverse immédiatement sa politique qui force des Canadiens à demeurer sans abri alors que beaucoup de travailleurs du secteur de la construction et de celui du bois sont en chômage.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LES CATASTROPHES

LA SUBMERSION DE LA PLATE-FORME DE FORAGE «OCEAN  
RANGER» AU LARGE DE TERRE-NEUVE—RECOURS À L'ARTICLE  
43 DU RÈGLEMENT

**M. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'un événement qui constitue une véritable tragédie pour les Terre-Neuviens. On ignore encore si des occupants de la plate-forme de forage *Ocean Ranger* au large des côtes de Terre-Neuve ont survécu. Cependant, les autorités chargées des opérations de sauvetage m'assurent qu'elles mettent tout en œuvre pour retrouver les survivants. Aussi, je compte que tous les députés voudront appuyer ma motion. Je propose, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):